

CONSEIL D'ADMINISTRATION M.J.C.

Jeudi 2 février 2023 à 20h30

Présents :

Sylvie BOURDEAUX
Nathalie BREVIA
Jean-Paul CHABERT
Anne COMMERÇON
Danielle CORDIER
Hervé CHRISTOPHE
Marie-Isabelle GINEVRA
Nathalie MENGUAL
Jean-Bernard POIRÉ
Jean-Baptiste RAYMOND
Marie-Anne TRAVEAUX
Véronique VANBORRE

Excusés :

Laurent COUVERT
Maryse IDELON
Madeleine HAUTSON
Julien STEVANT

Ordre du jour :

- 1) Validation des compte-rendus des CA du 8 juillet, du 10 octobre et du 12 décembre 2022
- 2) Budget prévisionnel 2023 et Focus sur le projet « 60 ans de la MJC »
- 3) Point RH
- 4) Retour sur le Bureau Municipal du 23 janvier 2023 et projection sur le prochain "Comité de Pilotage Ville-MJC"
- 5) Point d'avancée sur la convention « Communes du Cœur-Vert »
- 6) Présentation de l'Union des MJC Voironnais-Chartreuse
- 7) Point sur le développement de notre projet culturel
- 8) Echéances à venir
- 9) Questions diverses

PRÉAMBULE : il est pris acte de la démission de Jean-Philippe Bourdeaux par courrier du 20 janvier 2023 de son poste de membre du Conseil d'Administration de la MJC de Rives.

1) VALIDATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS D'ADMINISTRATATION

Versions définitives envoyées par mèl du 31/01/2023 : *validés à l'unanimité*

2) BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 et FOCUS SUR LE PROJET « 60 ans de la MJC »

Les 4 enjeux importants 2023 sont précisés :

- Marquer les 60 ans de la MJC
- Pérenniser le développement du Pôle "Enfance/Jeunesse" et du Pôle "Culture et Événementiel" (autant en activités qu'en emplois)
- Trouver des nouvelles sources de financements & d'économies : le Mécénat notamment, la politique tarifaire, la poursuite de la maîtrise des coûts
- Anticiper les pertes de subvention de l'Etat (Fonjep) pour le poste d'Emma Decamp et pour le renouvellement PS Jeune du poste d' Aline Augoyat (Financement à 50% par la CAF).

Le budget "prévisionnel 2023" est distribué en séance ; il est comparé aux budgets "prévisionnel 2022" et au "probable total 2022" (à noter qu'au CA du 4/4/2023, les comptes définitifs 2022 seront présentés en vue d'un vote à l'AGO du 13/5/2023). Les 3 grands secteurs sont suivis par Sylvie Bourdeaux (Culture), Jean-Baptiste Raymond (Enfance & Jeunesse), Carla Lopes (Général), puis affinés par la "Commission Finances".

Puis sont commentés la méthodologie et les éléments notables tant au niveau des recettes que des charges pour 2023.

Charges / coûts de l'activité globale MJC en hausse

→ Amortissement minibus + entretien

→ Coût salarial

→ Coût des activités et du fonctionnement en hausse : inflation

→ 60 ans MJC

- A noter que la MJC sera propriétaire du Minibus neuf en juillet 2023 ; amortissement sur les 4 années suivantes.
- L'augmentation des coûts salariaux et de leurs charges est due à l'augmentation de la valeur du point et du temps de travail de certains salariés.
- Le poste du projet « 60 ans MJC » est détaillé plus loin.
- Note : le compte 647300 (œuvres sociales) : pour 2023 il devrait être a priori au moins égal à celui de 2022, donc le montant présenté sera recalculé.

Recettes

- ➔ Subventions demandées à hauteur des années antérieures
- ➔ Objectif mécénat = 10 000 €
- ➔ Impact recettes 2022-2033 (activités régulières) 21/31 sur 2023 : ++
- ➔ Continuité sur les demandes de subv

- La demande de subvention à la Mairie de Rives a été déposée le 30 janvier.
- L'objectif Mécénat de 10k€ semble réaliste au vu de l'action engagée en 2022 par l'équipe via nos différents réseaux, elle reste à consolider en 2023 avec la perspective de fidéliser certains mécènes.
- Il est rappelé que l'impact des rentrées dues aux inscriptions en septembre 2022 est distribué comme suit : 1/3 en 2022 (10 jours sur 31) et 2/3 en 2023 (21 jours sur 31).
- La veille sur les nouvelles demandes de subventions publiques restera active, à titre d'exemple les situations de handicap car la MJC ne fait évidemment pas de discrimination sur les inscriptions dans ces situations.
- Constat sur 2022 (reproduit sur 2023) s'agissant des Quotients Familiaux liés aux activités Jeunesse qui sont en diminution alors que le nombre de participants est lui en augmentation : à voir comment pallier cette réduction de ressources.

En résumé pour 2023 :

- Le total des charges s'élève à 551 161€ (518 532€ probable en 2022)
- Le total des produits s'élève 539 408€ (503 578€ probable en 2022)
- Pour un résultat de -11 753€ (-14 954€ probable en 2022).

Ce budget prévisionnel est présenté "non équilibré", cependant il faut noter que ces dernières années les activités de la MJC se sont bien développées en qualité et en quantité : augmentation des ventes, augmentation de la fréquentation, projet de développement enfance/jeunesse mis en œuvre, projet de développement culturel mis en œuvre... Pour cela il a fallu, notamment, embaucher en parallèle pour assurer l'ensemble de ces développements. En outre, la crise sanitaire a généré, du fait du maintien des aides des pouvoirs publics, des résultats excédentaires (situation annoncée par notre Commissaire aux comptes).

Pour rappel, les résultats des exercices précédents étaient : 2019 très positif (22 000), 2020 (34000) , 2021 supérieur à l'équilibre (4570).

Des contacts réguliers de la MJC avec le Commissaire aux Comptes qui formulait que les années à venir seraient difficiles, il y a bien prise de conscience de l'importance grandissante du travail mené pour le suivi continu des comptes et la mise en place de procédures adaptées. Aussi pour cette année 2023, afin d'équilibrer cet éventuel résultat négatif, la MJC propose d'utiliser ses fonds propres à hauteur de 11 k€.

Ce budget prévisionnel 2023 (dont l'événement exceptionnel « 60 ans de la MJC » résumé ci-dessous) est voté à l'unanimité.

Discussion sur la politique tarifaire, en particulier sur le secteur "Culture"

Les tarifs des entrées à la MJC de Rives sont moins élevés (ou même en « participation libre ») comparativement à d'autres structures locales mais par expérience on mesure que si le prix d'entrée augmente alors il y a moins de spectateurs. A titre d'exemple pour un même spectacle à Voiron, les tarifs d'entrées sont de 8€ par adulte 6,50€ par enfant alors qu'avec ces tarifs à Rives on attendrait seulement une quarantaine d'entrées ; avec une participation « au chapeau » on peut espérer 150 à 200 entrées. D'où les choix faits jusqu'à présent.

S'agissant des recettes de buvette associées aux spectacles en 2022, on observe malheureusement peu de bénéfice comme souvent, sauf exception tel le traditionnel Gala de Danse de fin juin.

Il est décidé que chacun propose des pistes et que la "Commission Finances" engage une réflexion sur la politique tarifaire.

Focus sur le projet « 60 ans de la MJC »

Les objectifs de ce projet sont de :

- fêter les 60 ans d'actions de la MJC sur le territoire
- mettre en valeur la MJC
- mobiliser autour de la MJC et rendre les acteurs locaux fiers de leur MJC
- créer des temps forts à partager (équipe MJC, adhérents, habitants, partenaires ...)

Aussi l'action culturelle et événementielle 2023 sera renforcée, et différentes prestations artistiques sont actées à ce jour :

- Carnaval du 22 février : + 1400 euros par rapport aux années antérieures avec la présence d'artistes échassiers "les Messagers du feu"
- Exposition à rayonnement national : « Portraits de France » : 750 euros
- Léz'arts de Rue, une édition spéciale anniversaire : + 3800 euros (Caravan'Palace + animation soirée) le 16 septembre
- Soirée spectacle « Prohibition et nuit clandestine » avec initiation swing et bal en novembre : 2400 euros
- Animations à chaque événement pour produire un « clin d'œil 60 ans », dont une édition/expo à partir du travail du groupe « Mémoire de Rives » : 600 euros
- Renfort des moyens mis en œuvre pour la qualité du GALA de danse en juin = 500 euros
- Spectacle débat : "Le bien vieillir" ? = 500 euros (date à définir)
- Soirée de récompenses les MJC d'Or = 300 euros (date à définir)

Les dépenses globales pour cet anniversaire sont estimées à 21k€.

Au titre des recettes, il sera fait appel au Mécénat, à la subvention Initiatives locales et à la vente de marchandises, à une demande de subvention exceptionnelle Ville, à une demande

de financement CAPV, ainsi qu'à 5 k€ des 11k€ de fonds propres de la MJC (Cf. proposition ci-dessus). La subvention exceptionnelle de 10k€ demandée à la mairie de Rives servira à financer partiellement cet événement.

3) POINT RESSOURCES HUMAINES

L'organigramme de la MJC est présenté (il le sera également à l'AGO du 13/5/2023). Au titre des nouveautés du moment :

- Florian Giunta est en place depuis février 2023 pour le remplacement d'Emma Décamp en congés maternité jusqu'en mai 2023 (animation Jeunesse 12/17 ans en parallèle d'Aline Augoyat).
- Amélie Grivet (statut de contractuelle intermittente) est reconduite "chargée de production pour les événements culturels", la MJC faisant appel à son professionnalisme de façon ponctuelle sur les projets « spectacles vivants »
- Christelle Reolon devient assistante administrative (statut CDI) en date du 6 février 2023 en remplacement de Mélanie Salom qui a démissionné à fin novembre dernier.

Cet organigramme est voté à l'unanimité.

4) RETOUR SUR LE BUREAU MUNICIPAL DU 23/1/2023 ET PROJECTION SUR LE PROCHAIN COPIL

Ces réunions se déroulent en vue de préparer le contenu de la future Convention avec la ville de Rives.

Cette Convention est une opportunité pour faire le bilan et de montrer l'action de la MJC. Ainsi c'est l'occasion d'expliquer ce que la MJC fait avec les 200 000 € de subvention de la ville de Rives et comment elle les utilise ; c'est donc un outil pour comprendre et pouvoir s'en justifier en cas de questionnement extérieur.

Également, on peut démontrer que la subvention versée est un investissement à impact positif pour le territoire rivois (social, économique, en termes d'image, de dynamique locale).

Enfin c'est l'envie de rendre les élus fiers de leur MJC.

Marie-Anne Traveaux a noté une écoute active et les questions des élus.

Les thématiques travaillées et examinées en amont de la rédaction de la convention sont « Enfance/Jeunesse », « Culture », « Social et Education/Loisirs ».

Ce 2 février matin s'est déroulé un Comité de pilotage Jeunesse avec des échanges avec les acteurs du Territoire (Pays Voironnais, Ville de Rives, Codase, Maison de l'Emploi, CAF, etc...)

- Diagnostic de Territoire, analyses de chaque partenaire et les enjeux identifiés
- Présentation des propositions de la MJC et des attentes Ville pour répondre aux enjeux
- Discussion pour identifier le contenu du partenariat et de la Convention.

Marie-Anne tient à remercier particulièrement le travail fait par Grégory Cesbron et Jean-Baptiste Raymond à cette occasion.

La prochaine réunion du COPIL avec le Bureau Municipal aura lieu le 21 février.

5) POINT D'AVANCÉE SUR LA CONVENTION « COMMUNES DU CŒUR-VERT »

Le « Cœur Vert » est le regroupement à l'ancienne appellation « 5 clochers » à savoir les communes de Charnècles, Réaumont, Saint-Cassien, La Murette, Saint-Blaise du Buis.

Une Convention entre la MJC de Rives et ces 5 communes est renouveler pour faire perdurer le travail dans le cadre de l'accueil de loisirs des 3 fontaines mais aussi dans une dimension à élargir aux secteurs « /Jeunesse» et« Culture », voire sur des axes de relais d'informations, prêts d'équipements sportifs sachant que jusqu'à présent seule l'Enfance était concernée.

6) PRESENTATION DE L'UNION DES MJC VOIRONNAIS-CHARTREUSE

Cette Union locale est l'association de 5 associations de nature et aux valeurs de MJC (Rives, La Buisse, Tullins, Voiron, Voreppe) créée en 2005. Elle est collaborative et permet de fonctionner en réseau, de lancer des projets communs et des actions cohérentes.

Un 1^{er} projet de flyer explicatif est distribué en séance.

Il est remonté que cette instance Union des MJC a du sens auprès du Pays Voironnais.

Ainsi des actions spécifiques dans chacune de ces MJC sont accessibles aux autres MJC ; la "Fête de la Science Nationale" en octobre fait partie des exemples de réalisations communes. Des séjours Jeunes dans certains cas ouverts à d'autres structures extérieures à l'Union, des Journées inter-centres de loisirs sont organisés depuis plusieurs années. Des réunions thématiques mensuelles permettent comme par exemple pour les salariées administratives, de mettre les pratiques en commun.

D'autres intérêts pour un adhérent à la MJC de Rives et pour des activités qui n'y existent pas est l'adhésion à d'autres MJC à un tarif préférentiel de 1 € seulement. Autres exemples qui se perpétuent, les contacts et les liens entre jeunes et adolescents de MJC s'étant rencontrés lors de manifestations communes : cela crée de la rencontre, de la mixité entre territoires.

Une des problématiques est le manque de bénévoles au sein de cette Union.

Le président Gilles ALCOCER est en partance, et à ce jour, la seule bénévole de la MJC de Rives est Marie-Anne Traveaux (poste de trésorière) alors qu'il faudrait au moins 2 autres bénévoles. Pour être candidat bénévole, il ne faut pas nécessairement être au CA de la MJC de Rives. Mais c'est celui-ci qui les désigne.

Un appel à candidature est à lancer urgemment.

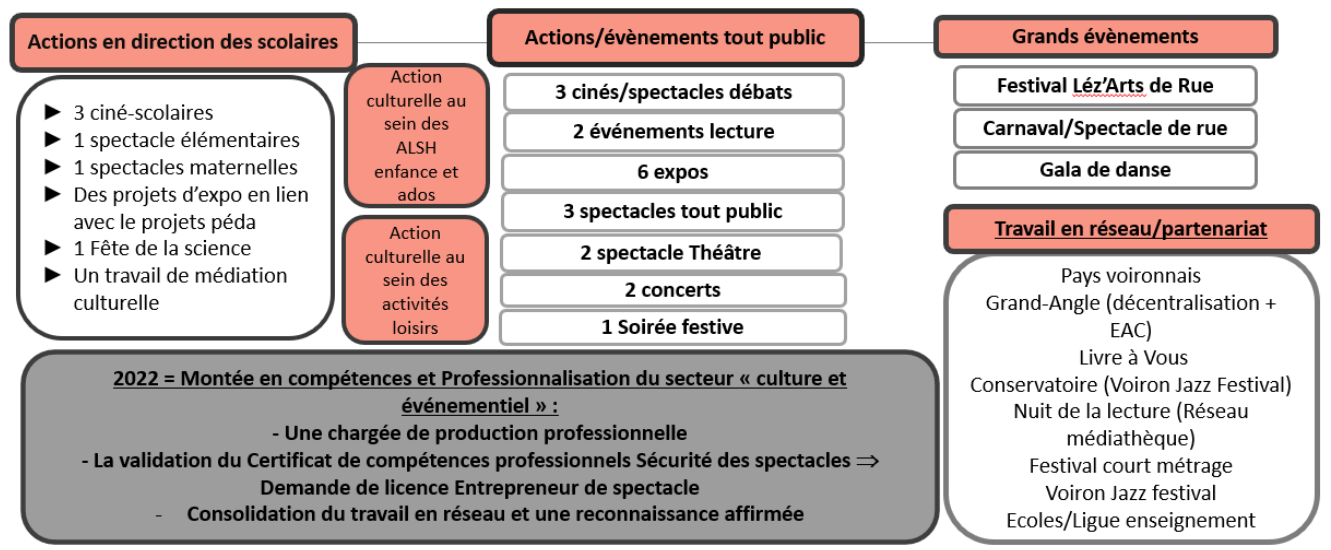
7) POINT SUR LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE PROJET CULTUREL

La MJC de Rives est reconnue sur le secteur pour ses actions. Pour 30 événements annuels culturels ou d'animations de la vie locale les fréquentations sont :

2019 = 5900 entrées
 2020 = 3100 mais c'est la première année du COVID.
 2021 = 2940 entrées (2^{ème} année cris sanitaire)
 2022 = 6200 entrées

Pour 2022, on peut mettre en relief notre montée en compétences et la professionnalisation du secteur « culture et événementiel » au moyen des points suivants :

- L'appel à une chargée de production professionnelle
- La validation du Certificat de compétences professionnels Sécurité des spectacles
- Une demande de licence Entrepreneur de spectacle envisagée.
- La consolidation du travail en réseau et une reconnaissance affirmée de la MJC.
- La reconnaissance accrue de la MJC comme un acteur culturel dynamique et central par les acteurs de la culture du pays voironnais et du département.



8) ÉCHEANCES ÉVÉNEMENTIELLES À VENIR

- Samedi 4 février : Concert de 3 Chorales
- Mercredi 22 février : Carnaval « Anniversaire » !
- Dimanche 5 mars : Spectacle « Le voyage de Rézé »
- Du 15 au 21 mars : fête court métrage : ciné scolaire
- Vendredi 17 mars : soirée court métrage adulte (+12 ans) : 2 court métrage de 1 min chacun, une série de courts métrage (durant 1 heure) + 1 petit court métrage : 1h28
- Samedi 18 mars : prélude Voiron Jazz Festival
- Jeudi 6 avril : décentralisation du grand angle : « Pièces à Vivre », Cie Sylvie Guillermin
- Samedi 13 mai : spectacle Clown Atelier Cie Alain Bertrand
- 27 mai : Salon de l'expression (Ville : réunion 22 février pour idées/échanges)
- 17 juin Gala de danse – Grand Angle Voiron

9) QUESTIONS DIVERSES

Pour le **Projet Associatif**, les axes/objectifs issus de la démarche (diagnostic/analyse) :

- a. Education citoyenne et sociétale
- b. Ressources et développement
- c. Bien-être et bien-vivre
- d. Vie associative et lien social
- e. Lien partenarial fonctionnement en réseau et dynamique locale
- f. Professionnalisation

Les priorités suggérées sont a) b) c) et seront traitées en réunions de Bureau avant le prochain CA.

Pour les **besoins techniques à la Ville**, fin décembre un mèl a été envoyé avec la liste des besoins ; pas de réponse pour l'instant, Anne Commerçon va relancer.

Le **travail sur "La MJC idéale"** demandé par M . le Maire lors du précédent CA en terme de **locaux** est en cours.

Prochain CA : mardi 4 avril 2023, à l'ordre du jour la préparation de l'AGO

AGO : Samedi 13 mai matin

La réunion se termine à 22h35.